

Le comité consultatif EHDAA a pour fonctions :

- ♦ de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
 - ♦ de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.
- Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Projet

**Comité consultatif des services aux élèves handicapés et
aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
ORDRE DU JOUR**

de la rencontre du 18 mai 2021 à 19 h

Par TEAMS : Rejoindre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#) (Ctrl+clie)

1. Mot de bienvenue ;
2. Présentation de Mme Sandra Gagné, Services régionaux de soutien et d'expertise en milieu scolaire pour les élèves présentant des difficultés relevant de la psychopathologie et en santé mentale Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du dernier compte rendu (09 mars 2021) ;
5. Donner son avis au centre de services scolaire de Rouyn-Noranda sur son plan d'engagement vers la réussite ;
6. Comment ça va dans vos écoles? ;
7. Retour sur le comité de parents au CSSRN ;
8. Suivis sur le congrès ;
9. Informations diverses ;
10. Questions diverses ;
 - 10.1 _____
 - 10.2 _____
11. Courrier ;
12. Date de la prochaine rencontre : à déterminer au prochain calendrier scolaire ;
13. Levée de l'assemblée.